

Numéros Utiles



Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson

Elémentaire	05 55 87 23 97
Maternelle	05 55 86 00 28
Cantine	05 55 86 04 02
Garderie	05 55 87 79 49

François Delbary

Elémentaire	05 55 85 31 07
Cantine	05 19 31 03 03
Garderie	05 19 31 03 03

Collège Anna de Noailles

Larche	05 55 85 30 74
--------------	----------------



Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves 05 55 86 11 01

Service de santé

Pharmacie 05 55 86 83 00
Caroline Mazet et Laetitia Hible

Kinésithérapeute 05 55 86 96 60
Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte

Energétique Traditionnelle Chinoise
Romain Van Der Putte 07 07 33 30 73

Micro-Kinésithérapie *Marion Daudé* 06 89 17 51 54

Kinésologue *Émilie Garnier* 05 55 86 96 60

Ostéopathes
Christian Chotar Vasseur 05 55 86 80 52
Célia Bachellez (RDV possible sur : osteo2ls.com) 04 23 10 15 48

Cabinet d'Ostéopathes
Laurine Bianco - Benjamin Lafon 06 73 08 61 69
 Mail : Osteo-Bianco-Lafont.fr

Psychiatre *Michèle Belingard* 05 55 23 82 55

Psychologue Clinicienne
Céline Drouilhet (sur RDV) 06 87 57 92 33

Reflexologue Énergétique *Denis Nosal* 06 68 99 44 66

Infirmière *Corinne Mouneyrat* 06 30 80 75 19



Maison de santé du Roc

Neurofeedback dynamique NEUROPTIMAL & Hypnose
Ludovic Durrouseaud (sur RDV mardi et jeudi) 07 85 64 72 04

Infirmières
Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot 05 55 22 35 87

Diététicienne Nutritionniste *Claire Rossi*
(sur RDV lundi-mercredi et vendredi) 06 21 09 06 92

Orthophoniste : *Elodie Jimenez* 09 83 93 96 09

Ostéopathe *Yannick Sarnel* 05 55 22 34 49

Pédicure - Podologue *Florian Beaudet* 07 87 74 17 84

Sage femme *Claire Pouget* 05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83

Reflexologue Plantaire *Karine Guerin* 06 31 70 09 31

Maison de santé de Bernou

Infirmiers 05 55 85 17 59
Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie
Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond

Médecins Généralistes 05 55 85 31 70
D' Olivier Chavanel - D' Marie Julie Ceyrat
D' Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)

Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires
Caroline Marchou (sur RDV) 05 55 87 42 93

Assistance Sociale

Centre Médico Social 05 19 07 82 66

Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

Nadine Marquès 05 55 87 81 79
Portage des repas 06 86 78 37 03

Cabinet Vétérinaire

D' Bernard 05 55 85 10 54
Associés :
D^{rs} Le Bronec Maïwenn - Meunier Christian 05 55 74 37 75

Association France Alzheimer Corrèze
 le soutien des associations de famille
05 55 17 70 76
 20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive



Établissements Publics

Sirtom Déchetterie 06 15 34 77 56

Horaires :

du lundi au samedi **de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :

Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie, Lotissement Nicomédie, la Nadalie, les Picadis, Zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, Près du Club House.

- Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie
(contacter la mairie)

Prestation du service : **60€/heure.**

- Ramassage de tous vêtements :
 Container mis à disposition par la **Croix Rouge**
(à côté des Ets Salesse et à Bernou).



Equipements Sportifs

Gymnase 05 19 31 03 04

Tribunes Foot 05 55 86 11 26

Club House 05 55 87 07 03

Bernou 05 55 84 32 68

Salle Omnisport 05 55 88 24 89



Equipements Culturels

Salle des fêtes 05 55 86 83 03

Multimédia Salle Charles Ceyrac 05 55 86 92 96

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi & vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30

Mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h - Jeudi fermé

Email bibliothèque : biblio.stpanlarche@gmail.com



Etablissements Bancaires

La Poste 3631 ou 3639

Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : **de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45**

Mardi : **de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45** - Samedi : **9 h 30 à 12 h**

Distributeur de billets Crédit Agricole

NUMÉROS

SAINT-PANTALÉON de LARCHE

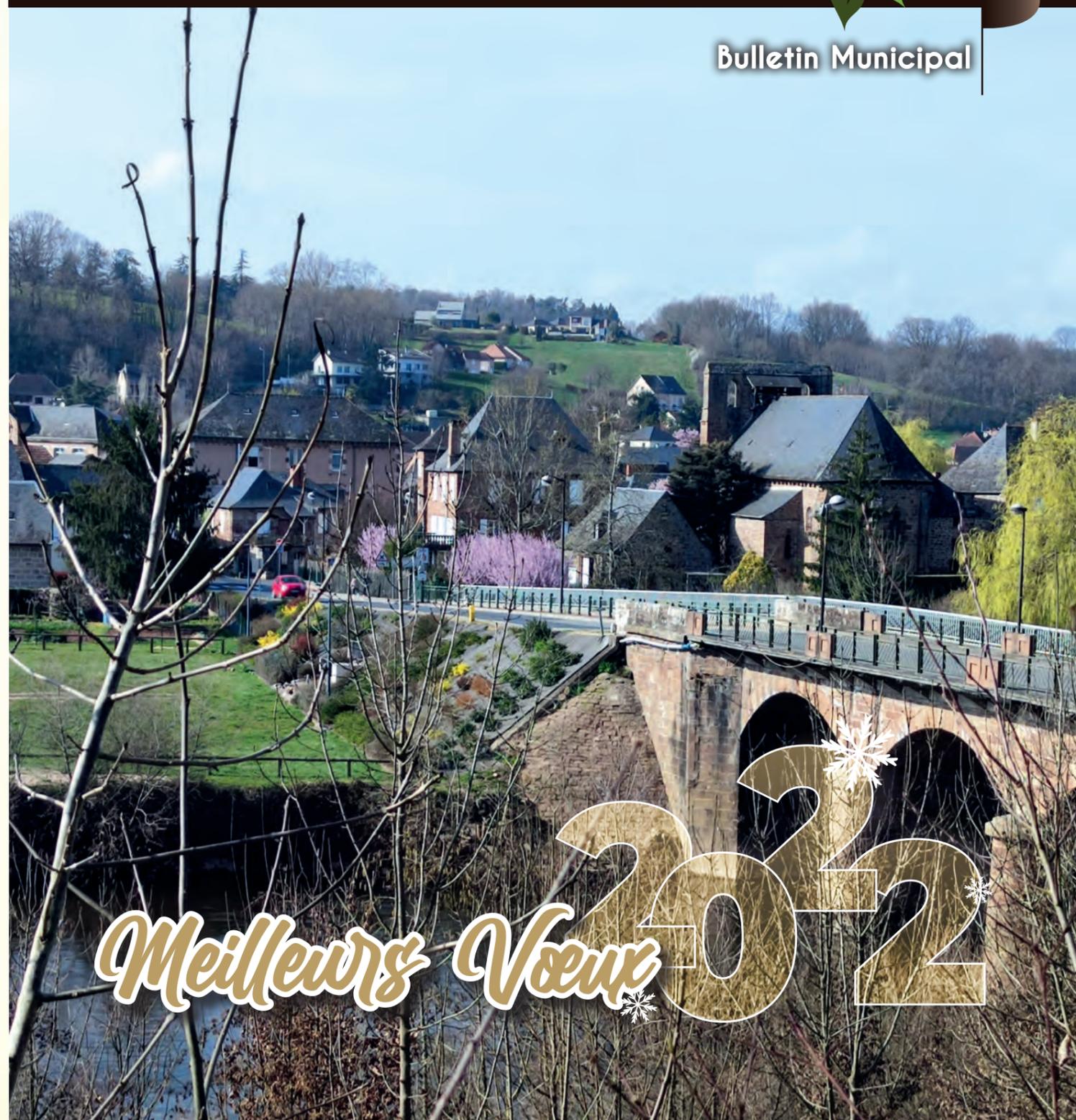


Tout d'une ville, la Nature en plus...



Flash-info
JANVIER 2022

Bulletin Municipal



Meilleurs Vœux 2022

Édito p. 3
 Actualités..... p. 4
 Travaux..... p. 12
 Artisans et Commerçants p. 14
 Jeunesse..... p. 19
 Expression des Élus p. 20
 À savoir p. 22
 Associations p. 24
 Agenda..... p. 27
 Numéros utiles p. 28



Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHÉ
 Place Général Couloumy



Horaires Mairie Du lundi au vendredi :
 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00



Mairie : **05 55 86 83 51**
 Astreintes : **06 71 61 85 50**
 Etat Civil - Recensement militaire - Elections :
05 55 86 16 20



Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr



www.st-pantaleon-larche.correze.net



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Janvier 2022

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

Place du Général Couloumy
 19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHÉ
 Tél. : **05 55 86 83 51**
 Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr
 N° SIREN : 211 922 901
 Directrice de la publication : M^{me} Anne-Marie OUMEDJKANE

Maugein imprimeurs - B 825 680 119

adhérent **IMPRIM'VERT***
 RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie
 19360 Malemort
 Dépôt légal du 5 décembre 2003
 à I.N.P.I PARIS



L'ÉDITO



du Maire

Mesdames, Messieurs,
 chers amis,



Je veux vous adresser

à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2022.
 Une année dont j'espère du fond du cœur qu'elle verra
 la crise sanitaire s'effacer ou du moins réduire son impact
 sur notre vie quotidienne.

Une fois encore, les restrictions ne nous ont pas permis d'organiser les cérémonies de vœux habituelles. Je le regrette beaucoup car ce sont des moments de convivialité et de partage indispensables en terme de cohésion et de solidarité pour notre communauté.

Nous avons pris le parti d'organiser la journée aux personnes âgées le 3 juillet prochain. C'est une manifestation très importante qui ne peut en aucun cas disparaître de nos calendriers.

Malgré le contexte sanitaire, nous nous attachons à faire avancer les projets municipaux. A titre d'exemple, nous aurons un très bon taux de réalisation de nos investissements (environ 75%) et ce malgré toutes les difficultés et embûches issues d'un contexte sanitaire et économique très perturbé.

2022 sera une année décisive pour l'investissement communal avec le lancement

du grand programme de restructuration de l'école du bourg. Les équipes techniques ont préparé l'ensemble de ce chantier qui va se dérouler sur au moins deux ans et permettra à ces 2 000 m² de s'inscrire dans la modernité et le confort et surtout le développement durable.

Nous maintiendrons nos efforts en terme de voirie et nous poursuivrons notre réflexion sur la modernisation des espaces publics.

Meilleurs Vœux
 pour
2022

Bien fédération à tous

Alain Lapacherie



ILLUMINATION DE NOËL



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche aux couleurs d'Octobre Rose, pour soutenir la ligue contre le cancer

La Restauration scolaire

A Saint-Pantaléon-de-Larche, la restauration scolaire a toujours été une priorité pour les élus. Au cours des années précédentes, de nombreux investissements ont été engagés pour une réorganisation totale de celle-ci.

Elle répond aux objectifs suivants :

- rémunérer justement les producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail,
- renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires, favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous,
- renforcer les engagements sur le bien-être animal,
- réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire.

Concrètement cela signifie que :

* depuis le 1^{er} janvier 2020, certains ustensiles plastique à usage unique comme les pailles, les touillettes sont interdits,

* depuis le 1^{er} janvier 2022, les restaurants scolaires doivent proposer au moins 50% de produits durables (ou AOP, Label Rouge, IGP, Ecolabel, Pêche Durable) et de qualité dont au moins 20% de produits bio,

Cette réorganisation a commencé par la rénovation complète du restaurant scolaire de Bernou en 2013, avec un matériel performant, une salle de restauration agrandie, une acoustique soignée et la fabrication de repas sur place.

En 2019, la commune a lancé la rénovation complète du restaurant scolaire du bourg avec une nouvelle cuisine et deux salles de restauration confortables pour les enfants comme pour les agents municipaux. Par ailleurs, depuis de longue date, la commune a eu pour ambition de travailler sur la qualité des produits proposés et l'initiation au goût. Dans ce cadre-là, un partenariat avec la chambre d'agriculture a été signé dès l'année 2013, pour privilégier les circuits-courts, permettant de proposer aux enfants des produits locaux tels que la salade, des pommes de terre, des pommes, des poires ou bien encore des yaourts.

Suite aux états généraux de l'alimentation lancés en 2017, la Loi Egalim dite « loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous » a été adoptée le 30 octobre 2018.

D'ici 2025, les contenants plastiques de cuisson, réchauffe et service devront disparaître de la restauration scolaire.

A Saint-Pantaléon-de-Larche, des efforts notables sont faits dans le domaine du tri et de la revalorisation des déchets.

En effet, le tri de tous les plastiques et cartons d'emballage est effectué. C'est ainsi que nos services sont passés de trois containers pleins à 1,5 container tous les 15 jours et ce grâce à l'introduction de produits locaux et frais, de yaourts et compotes achetés en seau et servis dans des ramequins en verre.

Par ailleurs, depuis quelques semaines, un box à compost a été installé à proximité des services techniques, pour le compostage, entre autre, des pluches de légumes, qui représentent 800 kg sur l'année. Sur un total annuel de 1900 kg de déchets, 42% sont revalorisés, ce qui a pour conséquence la réduction du volume du container affecté à cet usage (on est passé d'un container de 770 litres à un container de 360 litres par semaine). Les enfants sont sensibilisés sur le gaspillage alimentaire avec la pesée des déchets restants dans les assiettes chaque jour, soit 1 050 kg à l'année.

Les menus proposés aux enfants à Saint-Pantaléon-de-Larche ont été repensés afin de proposer à la fois des produits labellisés (**bleu, blanc cœur par exemple**), des produits locaux ou bien encore des produits bios.

L'objectif est double, d'une part, favoriser l'initiation au goût des enfants et d'autre part, proposer des plats traditionnels tels que le pâté aux pommes de terre ou bien encore le petit salé accompagné de ses légumes et de sa mique maison, au lieu des plats industriels transformés. C'est ainsi, que chaque jeudi, Yoann Chevard, le chef de cuisine et son équipe proposent un dessert maison, comme les cookies, la pana cotta aux fruits rouges ou bien encore, le moelleux au chocolat.

De la même façon, une fois par semaine, les enfants se voient proposés un menu végétarien comme les lasagnes aux légumes, ou bien encore les tortillas aux pommes de terre réalisés à partir d'œufs et de pommes de terre produits localement.



Katia Vignal a rejoint l'équipe de la cuisine au mois d'octobre 2021. Après 20 ans d'expérience en restauration collective, principalement en EHPAD, Katia change de public mais pas de compétences.

3 Questions

Michel Cendra-Terrassa

Adjoint en charge des affaires scolaires

● **En quoi consiste le service de restauration scolaire proposé par la commune ?**

La commune assure la gestion des écoles, elle est propriétaire des locaux. Au titre des dépenses obligatoires, nous assurons les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement ainsi que l'entretien des bâtiments, mais aussi, l'acquisition et l'entretien du mobilier scolaire.

Au titre des dépenses facultatives et dans le cadre de la politique éducative communale, menée depuis de nombreuses années, nous avons mis en place un service de restauration scolaire, pour lequel nous maintenons un tarif unique. En effet, la restauration scolaire est un service public administratif optionnel qui dès lors qu'il a été créé doit respecter les principes du service public, c'est-à-dire l'égalité d'accès au service, la continuité, et la neutralité. Ce service de restauration scolaire, nous l'avons amélioré et nous pouvons dire aujourd'hui qu'il nous permet de répondre aux évolutions législatives.

● **Comment qualifiez-vous le service de restauration scolaire proposé par la commune ?**

Comme cela a été rappelé ci-dessus, la commune a fait le choix d'investir très largement sur la restauration scolaire.

● **Que pouvez-vous nous dire de la prise en compte des objectifs imposés par la loi Egalim ?**

Les investissements décidés par la commune depuis de nombreuses années, permettent à l'équipe de cuisine de travailler dans de bonnes conditions et d'avoir pu anticiper les objectifs de la loi Egalim. Actuellement, nous travaillons avec une quinzaine de producteurs locaux qui nous permettent de proposer des menus variés afin d'initier les enfants au goût. Ainsi, nous proposons une fois par semaine un menu végétarien ainsi qu'un dessert « maison ».

● **Comment ressentez-vous l'accueil de vos menus par les enfants ?**

L'initiation au goût est un travail de longue haleine. Il faut faire preuve de pédagogie et de patience. Avec mon équipe, nous avons pris le parti de proposer des plats familiaux traditionnels comme le petit salé et ses légumes ou bien



Ces investissements sont à la hauteur des enjeux puisqu'aujourd'hui, nous assurons la fourniture de 420 repas par jour en proposant aux enfants et aux agents, d'une part un cadre adapté avec des salles de restaurations insonorisées et agréables, du mobilier ergonomique, un service avec des circulations facilitées et d'autre part, des repas variés faits « maison », de grande qualité mêlant à la fois les produits labellisés, locaux et bio.

● **En ce début d'année, quel message souhaitez-vous adresser ?**

La commune a donc fait le choix de créer et gérer un service de restauration scolaire dont elle assure la conduite et nous ne souhaitons pas la déléguer à un prestataire. Cette mission est donc assurée par les agents municipaux. La vigilance de ces derniers s'exerce à tout instant, c'est-à-dire pas uniquement sur le temps de la restauration mais plus largement sur le temps de la pause méridienne.

Aussi, je tiens à rappeler que si la commune prend toutes les dispositions nécessaires pour assurer un service de surveillance de qualité (formation des agents, effectif suffisant, ...), nous avons eu à déplorer, récemment, une dégradation de l'ambiance générale sur le temps de la pause méridienne en raison de comportements inappropriés de certains enfants, dont les familles ont été informées. Aussi, en ce début d'année, je formule le vœu que ces incidents restent passagers et que l'ensemble des utilisateurs (enfants et agents) puissent retrouver un cadre de vie et de travail satisfaisant.

3 Questions

Yoann Chevard

Chef de cuisine

encore les lasagnes de légumes pour le menu végétarien. Afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, nous avons mis en place le tri et la pesée des déchets restants dans les assiettes après les repas.

● **quelles sont les actions mises en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire et la revalorisation des déchets ?**

Les actions mises en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire et la revalorisation des déchets sont :

- ✓ le tri et la pesée des déchets après chaque repas
- ✓ le tri de tous les plastiques et cartons d'emballage
- ✓ l'achat de produits locaux, frais en vrac,
- ✓ le compostage des pluches des fruits et légumes.



Semaine Européenne du développement durable

Comme chaque année le SIAV a procédé à l'enlèvement des embâcles dans le lit de la Vézère.

Les Services Techniques ont réalisé un box à compost pour la gestion des déchets verts de la commune.



Animation

dans le cadre de la semaine Européenne de réduction des déchets

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) du 20 au 28 novembre 2021, la municipalité a organisé, en partenariat avec le Sirtom de la Région de Brive, un après-midi de sensibilisation à la réduction des déchets, à l'espace Vézère-Causse. Les élèves de la classe de CE2 de Madame Thureau et les élèves de la classe de CM2 de Madame Michalski, de l'école Raymond Raoul Blusson du bourg, ont participé aux ateliers.



La boîte à livres de Monsieur Georges

La boîte à livres de Monsieur Georges vous attend dans le hall de l'espace culturel Charles Ceyrac.

Cette armoire à lire est un espace d'échange et de don fondé sur le civisme et le partage, destinée à offrir une seconde vie aux livres. Elle est accessible sans abonnement, sans inscription, c'est donc totalement gratuit. Elle est indépendante de la médiathèque Marcelle Delpastre.

LE FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE À LIVRES :

- ✓ je dépose un livre en bon état,
- ✓ j'emporte un livre qui me plaît ou je le lis sur place,
- ✓ je ramène le livre lorsque je l'ai terminé,
- ✓ après chaque utilisation, je referme la boîte à livres.

Afin de permettre à la boîte à livres de garder sa vocation initiale, à savoir, l'échange de livres, les livres déposés doivent être en bon état pour être lus, aucun objet autre que des livres ne peuvent être déposés.

Bien entendu, la publicité, la propagande politique ou religieuse n'y ont pas leur place.



Collecte de Sapins

Afin de favoriser les comportements éco-responsables, la municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche a mis en place un nouveau service pour ses administrés : Un point de collecte de sapins de Noël.



Des jouets pour les restos du Cœur

La municipalité a organisé le 3 décembre 2021, une collecte de jouets au profit des Restos du Cœur. Cette initiative a permis aux enfants de profiter d'un beau Noël, grâce à cet élan de solidarité et de générosité. Un grand merci à tous les donateurs, la collecte est une réussite.



Mesures de CO2 dans les écoles communales



Les mesures de CO2, dans les salles de classe des écoles de la commune sont engagées avec un appareil spécifique qui mesure aussi les formaldéhydes. Les mesures sont effectuées de façon prioritaire dans les salles de classe qui ne sont pas dotées de ventilation mécanique contrôlée et qui sont les plus chargées.



La chasse au Gaspi' !

BIEN COMPRENDRE LES DATES DE CONSOMMATION

IL EXISTE DEUX TYPES DE DATES SUR VOS PRODUITS

DLC
DATE LIMITE DE CONSOMMATION

CORRESPOND À LA MENTION "À CONSOMMER JUSQU'AU"

c'est une **date sanitaire**, après laquelle le produit peut présenter des **risques pour la santé une fois dépassée**. Elle se trouve sur des produits hautement périssables : **viande, poisson, produits frais...**

DDM
DATE DE DURABILITÉ MINIMALE

CORRESPOND À LA MENTION "À CONSOMMER DE PRÉFÉRENCE AVANT LE/FIN"

c'est une **date indicative**, après laquelle le produit peut perdre en qualité, mais ne présente **pas de risques pour la santé**. Passée cette date, **le produit peut toujours être consommé**. On retrouve cette date sur les produits secs ou congelés : **pâtes, farine, biscuits, conserves...**

Les conserves peuvent ainsi être consommées de plusieurs mois à plusieurs années au-delà de la D.D.M. (sauf conserves rouillées ou bombées).

Le lait U.H.T. peut être consommé jusqu'à 2 semaines après la D.D.M..

Idem pour les yaourts « Nature » (sauf opercule bombé).

D.L.C... D.L.U.O... D.D.M... D.C.R...

Il est parfois difficile de s'y retrouver !

Or ces dates de péremption seraient à l'origine de 20 % du gaspillage des ménages français.

Pour y remédier et dans la continuité de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, qui s'est déroulée du 20 au 28 novembre 2021, petit tour d'horizon de ces dates de péremption qui envahissent nos placards et réfrigérateurs.

D.L.C. : Date Limite de Consommation

Ces produits présentent la mention « à consommer jusqu'au », suivie d'une date au format JJ/MM/AA. Ils sont susceptibles de présenter un danger pour la santé s'ils sont consommés au-delà de la date indiquée. **La D.L.C. figure sur les produits frais, riches en eau, rapidement périssables.**

D.D.M. : Date de Durabilité Minimale,

(anciennement D.L.U.O. : Date Limited Utilisation Optimale) Ces produits présentent la mention « à consommer de préférence avant le... » ou « à consommer de préférence avant fin... ». Ils ne présentent aucun danger pour la santé même s'ils sont consommés au-delà de la date indiquée.

Au-delà de cette date, le produit peut avoir perdu certaines de ses qualités organoleptiques (goût, odeur, texture) ou diététiques (teneur en vitamines par exemple). Cependant, une conservation dans de bonnes conditions permet de les prolonger.

La D.D.M. concerne les produit secs, stérilisés, déshydratés...

Mention «A consommer de préférence avant le...»	Date	Durabilité
Suivie de	Le jour / le mois	< 3 mois
	Le mois / l'année	3 mois < D < 18 mois
	Uniquement l'année	18 mois



Sur les œufs, figure une date de D.C.R. (Date de Conservation Recommandée).

Jusqu'à 9 jours après la ponte, l'œuf est considéré comme extra-frais et peut être consommé cru.

De 9 à 28 jours, il peut être consommé cuit. L'astuce pour les œufs non datés : Plongez-les dans l'eau !

- ✓ l'œuf coule : il est encore bien frais ;
- ✓ il remonte légèrement : il peut être consommé mais cuit ;
- ✓ il flotte : il n'est plus consommable.

Sources : www.serd.ademe.fr et www.service-public.fr

Marché Festif



le 31 octobre, les Amis du Marché ont organisé un marché festif.

Régine Rossi-Lagorce a fait son émission sur France Bleu en direct du marché pour promouvoir les produits locaux, la cuisine corzéenne et le Bien Manger.

De nombreux petits monstres ont envahi le marché à l'occasion d'Halloween sous les rythmes endiablés de la banda « Les embouchés ». Ils ont pu ensuite se rendre sur le stand du Téléthon pour la décoration de citrouilles.



Quelques images du Téléthon



Édition 2021 du Téléthon : 8 245 euros de récolte par les bénévoles de Saint-Pantaléon de Larche



Le Marché de Noël en images

“

Malgré un contexte difficile, le marché de Noël organisé par l'Amicale Laïque a pu se dérouler à l'Espace Vézère Causse en respectant les consignes sanitaires

”



Commémoration du 11 Novembre



“

Un très bel hommage rendu par les enfants de l'école de Bernou avec la rédaction d'un poème sur les poilus.

La cérémonie fut aussi l'occasion de rendre hommage au dernier compagnon de la Libération Hubert Germain.

Monsieur le Maire a également annoncé que le Souvenir Français avait proposé d'apposer sur le Monument aux Morts une plaque en mémoire des soldats de la commune tombés en 1870. Une inauguration sera organisée à cet effet

”

22 jeunes ont été décorés de la fourragère, symbole des unités prestigieuses



Remise de la Fourragère



DOSSIERS D'URBANISME

A compter du 1^{er} janvier 2022, pour déposer vos dossiers d'urbanisme (Certificat d'urbanisme, Déclaration préalable, Permis de construire,...), vous pouvez le faire via l'adresse mail suivante : urbanisme@mairiesaintpantaleon.fr

ACTUALITÉS

Signature du protocole de mise en œuvre du rappel à l'ordre



Le rappel à l'ordre a été introduit par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. Il s'agit de la formalisation d'une pratique qui préexistait de façon informelle et qui reposait sur les compétences de police administrative du maire.

Le rappel à l'ordre est une simple faculté pour le maire. La loi n'impose pas sa mise en œuvre. Il s'agit d'un dispositif rapide et efficace, qui permet de façon solennelle d'intervenir auprès d'auteurs d'incivilités. Récemment le maire de Saint Pantaléon-de-Larche et les services du parquet ont signé un protocole pour mettre en œuvre une procédure coordonnée de rappel à l'ordre. Ainsi les auteurs d'incivilités pourront être convoqués dans le cadre d'un rappel à l'ordre dès qu'il y a des faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique dans la commune.

La procédure du rappel à l'ordre implique une consultation du parquet par la commune via un formulaire spécifique.

Le rappel à l'ordre est verbal, après convocation écrite.

Le protocole signé par la commune donnera lieu à une évaluation annuelle.



Madame Emilie Abrantès, Procureur de la République et Monsieur Alain Lapacherie, maire de Saint Pantaléon-de-Larche

Les Travaux en images

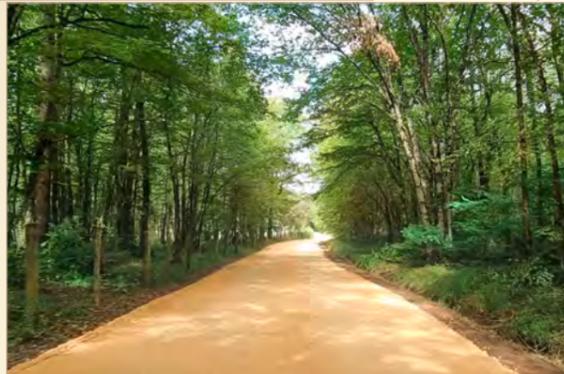
Visite du chantier d'aménagement de l'avenue du Colombier, axe qui intègre les liaisons douces.

Les élus ont réceptionné les travaux de réfection des chemins castinés, qui avaient été abîmés par les orages de l'été dernier comme le GR à la Nadalie



Réfection du pluvial avenue de Puymorel et rue du Planchou

Reprise du programme trottoir après les aléas de la crise sanitaire et ensuite de la météo, ici rue Pierre Meyjonade



Une nouvelle piste d'Athlétisme sur le

parc des sports Georges Auger

Le terrain d'honneur a récemment bénéficié d'une nouvelle main courante et il est maintenant ceinturé par une piste d'athlétisme entièrement restructurée.

La commune s'est toujours attachée à soutenir l'activité sportive en se dotant d'équipements performants. Le club d'athlétisme local a une nouvelle équipe dirigeante avec laquelle un dialogue respectueux et constructif s'est très rapidement établi. Le club promeut des événements importants comme le 10 de St. pan et veut aussi investir dans la jeunesse. De cette communauté d'objectifs, il est très rapidement apparu que la piste d'athlétisme devait bénéficier d'une remise au goût du jour. La commune y a consacré 30 000 euros. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Pignot qui a revu le système de drainage pour assainir les parties problématiques de la piste. La structure de la piste revue est renforcée avec une couche en sablette. Elle est mise en œuvre par un « finisher » habituellement utilisé pour poser de l'enrobé. Cet outil a la particularité de permettre un compactage idéal et d'obtenir un réglage parfait de la surface.



Ré-aménagement du quartier du Colombier

Restructuration complète de la voie communale du Colombier. Cette entrée de ville méritait un coup de jeune d'autant que sa fréquentation est de plus en plus soutenue.

Le chantier a débuté par un long travail de remise à niveau du réseau pluvial et des réseaux d'eau et d'assainissement en collaboration avec l'Agglo. Toutes les bordures et les trottoirs vont être repris. Les entreprises posent le revêtement de chaussée en enrobé. La nouvelle route permettra d'amener les automobilistes de la partie rase campagne à l'entrée de ville sur une limitation progressive de la vitesse de 50 à 30 km/h.



Des ralentisseurs assureront une vitesse modérée à l'approche des commerces et habitations.

Cet axe aura la particularité d'introduire dans le bourg une liaison cyclable qui arrivera de Bernou via le pont sous la voie SNCF.

La commune aura investi 210 000 euros dans ces travaux pour moderniser cette entrée de ville qui n'était plus au niveau des autres et ce d'autant que le département vient de refaire également la parallèle D152 en direction de Larche.

Ce chantier n'est qu'un prélude à d'autres initiatives en réflexion, notamment sur la modernisation des espaces publics du centre-ville.

2022 : Investissements plus de 2 millions d'euros

Bien que la crise sanitaire soit toujours perturbante, la commune poursuit ses efforts et investit. 2022 sera une année particulièrement importante avec le lancement de projets importants.

École du Bourg - Tranche 1 - 1 000 000 €
La restructuration de l'école du bourg démarrera à priori aux vacances de Pâques. Des classes provisoires seront créées. Le chantier se répartira en 4 phases distinctes et se prolongera jusqu'en 2023.

Programme routier 2022 175 000 euros
Rue du Combeix - Rue de la Monerie
Rue des Sabliers - Rue des Carrosses
Impasse des Mines - Impasse du Fontainier.

Cimetière
Goudronnage des allées principales.

Picadis
Aménagement d'un square rue des Champs.

Trottoirs
La Nadalie - Rue des Biches et une autre zone à arbitrer
Aménagements de sécurité
Rue Jean-Baptiste Corot, Bd de Féletz circulation piétonne

Parc de Lestrade
Création d'une aire de jeux pour les enfants de 3 ans.
Sécurisation du parking
Mise en place de la collecte sélective

Étude de sécurité
Rue Victor Hugo - Rue Mozart et Rue du 11 novembre.

Extension électrique
Lotissement Coreb au Crouzet
Remplacement éclairage public aux Picadis

Équipements sportifs
Fermeture périphérique du stade - phase 2
Couloir de saut et de sprint
Main courante terrain de foot N°2

Mise en place d'un portail famille sur le site Internet pour les activités périscolaires (cantine, garderie,)

LA COMMUNE SOUTIENT
ses Artisans, Commerçants & Industries





Food Truck
Chez Ritchie & Mimi

Tous les dimanches soir
sur la place Dr Blusson
(salle des fêtes)

dès 17 h 30 à 21 h 00



Chez Ritchie et Mimi

MENUS BURGERS - MENUS PANINIS - MENUS GRILLADES
Pains et viandes issus de producteurs locaux

Tél. 06 77 69 93 51

BAR - HÔTEL - RESTAURANT

LE COLOMBIER

107, avenue du Colombier - 19600 Saint-Pantaléon de Larche

Tél. 05 55 86 26 00 - Fax 05 55 18 95 66
E-mail : contact@hotellecolombier.com

www.hotellecolombier.com




www.blocs-beton.fr
contact@blocs-beton.fr

Vinevialle - 19600 St Pantaléon de Larche

05 55 85 14 77



LD
BUREAUTIQUE

- Mobilier
- Copieurs
- Informatique
- Grand format

Krill

100 % gourmand



Olivier BOUDY
Maître artisan

Peinture – Décoration – finitions

219 rue Charles Baudelaire - 19600 Saint Pantaléon de Larche

Tél : 05 55 87 31 13



DG Paysage

ZA de Cramier
19600 St Pantaléon de Larche

www.dgpaysage.fr
05 55 23 91 16

Services à la personne

Toutes nos compétences au service de vos extérieurs !

- Terrasses et tours de piscines
- Clôtures et brise-vue
- Plantations et massifs
- Entretien de jardin
- Élagage et abattage



Guillaume Raffier

- Nettoyage haute-pression
- Revêtements muraux
- Peinture
- Papier peint
- Vitrerie

178 RN 89 Lestrade
19600 Saint-Pantaléon de Larche

06 83 43 50 63
05 55 88 10 78

raffier19@gmail.com



MIANE VINATIER TRAVAUX PUBLICS

Délégation de Service Public

Voirie et Réseaux Divers
Électricité - Éclairage Public
Hydraulique

ZI de Beauregard - 19100 BRIVE

Tél. 05 55 86 01 61 - Fax 55 55 86 01 92

LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LITS

231 B Avenue de la RN89
19600 Saint Pantaléon de Larche
Sortie Brive Direction Périgueux

DU LUNDI AU SAMEDI
10h00 • 12h00 / 14h00 • 19h00



SAS POUMEAU Laurent

Entretien parcs et jardins
Tonte - Taille de haies
Élagage - Débroussaillage

-50% Réduction ou crédit d'impôt

Destruction de nids de frelons et nids de guêpes

Devis gratuit

Tél : 06.10.29.12.22
Tél : 05.55.74.16.12

laurent.poumeau@sfr.fr
Grange
19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE



Siret : 845 021 252 - RCS BRIVE

Maîtriser les filières déchets




NCI ENVIRONNEMENT Agence de Brive

Exploitation d'une déchetterie professionnelle destinée aux artisans et commerçants

Collecte, traitement et recyclage des déchets industriels

Mise à disposition de bennes et collecte des déchets de chantiers

ZI de Beauregard - rue Gustave Courbet - 19100 Brive
Tél. : 05 55 17 03 35 - Fax : 05 55 17 24 52
brive@nci-environnement.com - www.nci-environnement.com



- Terrassement
- Assainissement
- Démolition
- Traitement de sols
- Goudronnage
- Aménagements extérieurs
- Transport



- Récupération
- Traitement
- Concassage
- Criblage
- Revalorisation de matériaux inertes

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. **05 55 17 08 32** - Fax **05 55 17 07 23**
Mail : pignot.tp@orange.fr - Site : www.pignot-tp.fr

PUBS



**DIAGNOSTICS
VENTE
LOCATION
AMIANTE AVANT
TRAVAUX**

CONTACTEZ-NOUS

EXIM 19
231 Avenue de la RN 89
ZA du Roc
19 600 ST PANTALEON DE LARCHÉ

06.47.04.72.25
exim19@exim.fr - exim.fr

SAS DEVAUD T.P.
Travaux publics & privés

- TERRASSEMENT • V.R.D.
- REVÊTEMENT • ENROBÉS

Brive (19) - Souillac (46)
Saint Germain Les Belles (87)

DEVAUD TP

34 Rue Guy Buisson
Chanlat
19100 BRIVE
Tél. : 05.55.23.70.77
Fax : 05.55.17.66.39

E-mail : devaud.tp@wanadoo.fr

SARL FRAYSSE TP
GUIONIE

06.47.76.82.35
06.78.58.37.98

LA JAROUSSE
19600 ST PANTALEON DE LARCHÉ
siret 821 276 276 00010

Boulangerie Pâtisserie Buffet Traiteur

05 55 86 82 97

Le Fournil de St Pan
92 rue de la mairie - 19600 St Pantaléon de Larche



GAUTHIER ALTI'S
TRAITEMENT - PRÉSERVATION DE L'HABITAT

TRAITEMENT PRÉVENTIF & CURATIF DU BOIS
TRAITEMENT MÉRULES
ASSÈCHEMENT SOLS & MURS • NETTOYAGE DE TOITURES

VOTRE SPÉCIALISTE CORRÈZE ET LIMITOPHES

231E, avenue de la RN89 - ZI du Roc - 19600 ST-PANTALÉON-DE-LARCHÉ
Tél. 05 18 21 00 09 - 06 18 47 28 01
contact@gauthier-altis-traitement.fr - www.gauthier-altis-traitement.fr

Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté

Sur rendez-vous
du mardi au samedi sur planity.com
ou au **05 55 23 53 17**

Fanny & Émilie

35, av. du Colombier - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
lecomptoirdusoin19.jimdo.com

LE ROC AUTOMOBILES

MANUEL VIEIRA
mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-climatisation-vente vo

Le Roc
19600 St Pantaléon de Larche
TEL:05 55 86 87 91
FAX:05 55 88 33 48

garagelerocautomobiles@orange.fr

SAFTI EST LÀ POUR VOUS Depuis 2016

Vous souhaitez **VENDRE ACHETER**
Ou **ESTIMER** votre bien ?

Faites confiance à votre conseiller indépendant
en immobilier près de chez vous !

SAFTI

La puissance d'un réseau national
Un seul interlocuteur de proximité
Un suivi personnalisé régulier
Une communication d'envergure

Votre projet immobilier
en toute sérénité !

Un bien se vend :
SAFTI Connect vous
fait gagner de l'argent
Code : 370243

Contactez votre conseiller :
Patrick CHARREAU
06 19 45 19 52
patrick.charreau@safiti.fr

www.safiti.fr

DEVECIS

Revêtement sols et murs
Peintures - Façades
Carrelages
Parquets collés et flottants

s.a.r.l. Sols et Peintures Briviste

28, rue Louis Lépine - 19100 Brive
Tél. **05 55 24 44 26** - Fax 05 55 24 44 74

spb.brive@wanadoo.fr
www.sols-peintures-brivistes.fr

Groupe DEJANTEI

CONSEIL & INGÉNIERIE

Retrouvez-nous sur notre site internet : www.dejante-infra.com et sur notre page [LinkedIn](https://www.linkedin.com)

75 avenue de la libération 19360 MALEMORT - Tél. 05 55 92 80 10



Les Jardins de Lolita & Intention Zen
INSTITUT DE BEAUTE
 Epilations de Qualité Supérieure
 Maquillage
 Soins du Visage Bio
 Soins du Corps Bio
 Soins de mains et des pieds
 Massages Relaxation détente
 Réflexologie Chinoise

228 rue du 19 Mars 1962 - 19600 Saint Pantaléon
 lesjardinsdelolita.fr 09.53.22.97.97 (appel local) 

Cnet HYGIENE ET PROPRETE

40, bd Amiral Grivel - 19100 BRIVE
 Tél. : 05 55 86 92 04
 @ : contact@cnet-brive.fr

IMPRESSION
OFFSET - NUMÉRIQUE
GRAND FORMAT

maugein
 imprimeurs

MALEMORT 05 55 92 14 14
 malemort@maugeinimprimeurs.fr

TULLE 05 55 20 07 87
 admintul@maugeinimprimeurs.fr

Les CARRELEURS
 du PAYS
 de BRIVE

- ◆ CARRELAGE
- ◆ DALLAGE
- ◆ CERAMIQUES INDUSTRIELLES

Le Roc - 19600 ST-PANTALEON-DE-LARCHE ☎ 05 55 85 49 01
 E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr Fax 05 55 85 20 67

Tirel Artisan Carrelleur
Didier Mosaïste

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16

Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
 didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou
 19600 Saint Pantaléon de Larche

JJSS ENTREPRISE
 Établissement SOULIER
 05 55 29 08 12
 E-mail : contact@etssoulier.fr

Électricité Générale
Plomberie / Sanitaire
Chauffage / Climatisation
Ventilation

184 bis, avenue de la Marquisie
 19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

La Rougerie
 19330 CHAMEYRAT

POMPES FUNÈBRES SOULIER

Une famille au service des familles depuis 1932

Agence Brive Centre
 Funérarium
 32 bis, avenue Émile Zola - 19100 BRIVE

Agence Brive Ouest
 Centre funéraire
 Rue Louis Taurisson - 19100 BRIVE

Agence de Malemort
 Espace funéraire
 Rue Eugène Freyssinet - 19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14 - Fax 05 55 24 53 44
 www.pfsoulier.fr



Randonnée pédestre à Jugeals-Nazareth

Le 19 octobre 2021, les élèves des classes élémentaires de l'école François Delbary se sont rendus à Jugeals-Nazareth. Ils ont participé à la randonnée organisée par l'USEP dans le cadre de la semaine de la randonnée pédestre. Les élèves de CP et CE1 ont effectué 7 km et ceux de CE2, CM1 et CM2 10 km.

Tous ont été ravis de crapahuter dans les chemins par un temps magnifique et étaient bien fatigués au retour, mais prêts à recommencer.

La semaine avant les vacances de Noël, le Père Noël est passé discrètement dans notre école, pour nous déposer de nombreux cadeaux au pied du sapin.

Comme chaque année, nous avons été très gâtés : ballons, échasses, cerceaux plats, puzzles, jeux de société...

Merci Père-Noël et à l'année prochaine...



Jeudi 16 décembre 2021, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes de Saint-Pantaléon de-Larche, en bus, pour assister à un spectacle de Noël offert par la mairie.

Ce spectacle, intitulé « Loin du conte », raconte l'histoire d'un prince maladroit et d'une gentille sorcière qui échouent à leur examen de personnages de contes. Une méchante reine les envoie alors sur la planète « des laissés pour compte », où se retrouvent tous les personnages de contes qui n'ont pas été sélectionnés...

Merci pour ce spectacle très amusant qui a beaucoup plu aux enfants.

Noël à l'école François Delbary



“ Nouvelle livraison du Petit Gibus, pour les élèves de CM2. Ce numéro colle parfaitement avec les objectifs de la municipalité, puisqu'il porte sur le Bien Vivre Ensemble. Bonne lecture aux élèves. ”

EXPRESSION DU GROUPE

« Votre Avenir, Notre engagement ! »



En ce début d'année, nous présentons aux saint-pantaléonnaises et aux saint-pantaléonnais, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé en souhaitant à tous de retrouver une vie normale.

Des riverains de l'avenue du 11 Novembre nous ont sollicités pour leur laisser un espace leur permettant d'exprimer un mécontentement concernant le futur lotissement développé par le groupe Noalis. Ils nous ont fait parvenir le texte suivant :

« Nous avons souhaité réagir à l'article publié dans le magazine trimestriel du mois d'Octobre rendant compte d'une réunion d'information programmée suite aux réclamations des riverains qui s'est tenue un jeudi à 14h et ne permettant donc pas à un certain nombre de personnes d'y assister.

A l'exception de cette réunion, les informations reçues par l'ensemble des riverains se résument à un document distribué dans les boîtes aux lettres accompagné d'une brève notice signée par M. le Maire. Il en ressort que d'un projet exclusivement pavillonnaire cité dans le magazine du Mois de Mai, on est passé à un projet comprenant 4 collectifs de 8 à 10 m de hauteur (avec 10 appartements de type T2 et 15 de type T3) implantés à proximité immédiate de terrains déjà pavillonnaires sans que les riverains directement concernés n'aient eu la chance de rencontrer l'équipe municipale sur le terrain.

Nous retenons également que le parti pris contemporain signifie habillage en bardage, qu'il y a 2 bassins d'écrêtage

proche des habitats, qu'il y a une desserte de circulation douce menant aux collectifs, et que les entrées et sorties du lotissement se feront au même endroit.

A ce projet, les riverains ne peuvent que répondre : nuisances. La hauteur des bâtiments va provoquer une perte de luminosité naturelle et une pollution visuelle. La proximité de ces aménagements va engendrer une dégradation du bien-être et de notre intimité. Les bassins d'écrêtage vont devenir des pépinières à moustiques. La nuisance sonore va être considérablement accrue entre la circulation de l'avenue du 11 Novembre, la desserte du nouveau lotissement et la RD1089 toute proche...

En résumé, entre l'apparition des habitats collectifs à proximité directe de nos propriétés, les bassins, l'augmentation des circulations avec les entrées et sorties, nous ne pouvons que nous inquiéter du cumul de toutes ces nuisances pour certains riverains qui, nous le craignons, va entraîner la dévaluation certaine de nos biens...»

NOUS CONTACTER

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79),
Brigitte NIRONI, Baptiste POUMEAU, Sophie FAGLAIN.

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : stpantaleon2020@outlook.com

Notre page FACEBOOK : [Votre Avenir, Notre engagement](#)

Notre site INTERNET : www.votreavenir-notreengagement.fr

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Tribune de la MAJORITÉ

Bien Vivre Ensemble

Et si l'on ajoutait un mot savant dans notre répertoire vocabulaire...

ULTRACREPIDARIANISME...

C'était quatre siècles avant J.C, un peintre grec, Apelle de Cos, se trouvait près de son dernier tableau quand passa un cordonnier.

Ce dernier fit remarquer au peintre que l'une des sandales du personnage représenté n'était pas tout à fait conforme à la réalité.

Dans la nuit qui suivit le peintre apporta les modifications souhaitées par le spécialiste.

Le lendemain, fier de constater que sa remarque avait été prise en compte, le cordonnier se permit alors de donner son avis sur un détail autre du tableau qui n'avait rien à voir avec les chaussures.

Apelle lui dit alors (*c'est cette anecdote que Pline l'Ancien relate, en latin, dans son livre 35*) :

« Sutor, ne supra crepidam »

Ce qui veut dire en bon français d'aujourd'hui : « **Cordonnier, pas plus haut que la sandale !** »

A l'heure des réseaux sociaux, des spécialistes en tout, des informés de la dernière heure, des incompetents notoires qui se permettent d'envoyer des messages et avis sur n'importe quel sujet, des consultants à la petite semaine qui fleurissent, le nombre d'**ultracrépidariens** ne fait qu'augmenter... et des périodes à venir ne vont pas améliorer l'affaire.

Si l'art de parler de ce que l'on ne connaît pas n'est pas prêt de disparaître, méfions-nous de ceux qui ne sont pas des... mais qui vont donner conseils et même injonctions.

Michel CENDRA-TERRASSA

01.01.2022

Toute l'équipe de bien vivre ensemble vous présente ses

Meilleurs Vœux



Bienvivreensemble Asaintpantaleondelarche

EXPRESSION DES ÉLUS

Un moteur de recherche pour l'agglomération de Brive

L'Agglomération de Brive a lancé un moteur de recherche pour aider à consommer local : **e-cabb.fr**.

On connaissait les market place, les annuaires de commerces mais un moteur de recherche c'est une 1ère pour une collectivité. e-cabb.fr est le prolongement de la campagne de communication militante « moi : j'achète local », lancée pendant le confinement en soutien aux commerces de proximité par la ville de Brive.

Les services de l'eau et de l'assainissement évoluent pour les communes desservies par l'Agglomération de Brive

A partir du 1^{er} janvier 2022 et pour une durée de 7 ans, SUEZ devient le nouvel exploitant de l'agglomération du bassin de Brive, pour les services d'eau et d'assainissement, suite à une procédure d'appel d'offre.

En janvier 2022 : vous recevrez une facture de solde de votre ancien opérateur SAUR pour la totalité de vos consommations 2021, calculées sur la base de l'index de votre compteur relevé en 2021 et proratisé jusqu'au 31 décembre 2021,

Ce changement s'accompagnera d'une année de transition pour la facturation de l'eau et de l'assainissement avec :

En mars 2022 : vous recevrez une facture de SUEZ pour l'abonnement du premier semestre.

Puis, à partir de juillet 2022, la facturation reprendra un cycle normal avec deux factures annuelles de SUEZ pour les abonnés qui n'auront pas choisi la mensualisation :

- ✓ Une facture en juillet 2022 basée sur une estimation de consommation,
- ✓ Une facture en janvier 2023 pour le solde des consommations 2022.

Les abonnés mensualisés recevront, quant à eux, une facture unique en janvier 2023.

Pour une meilleure maîtrise de votre budget, vous aurez la possibilité de procéder à la mensualisation de vos paiements, dès la réception de votre 1ère facture de SUEZ en mars.

Les modalités d'accueil

Dès le 1^{er} janvier 2022, un accueil téléphonique sera mis à votre disposition au **05 67 80 67 68**, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h, hors jours fériés, pour effectuer toutes vos démarches et répondre à toutes vos questions.

Une assistance technique, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sera également assurée au **05 67 80 67 69**, afin de répondre aux urgences survenant sur le réseau public, avec un délai d'intervention inférieur à 2 heures.

A partir du 17 janvier, deux accueils physiques de proximité seront ouverts au public :

- ✓ A Brive-la-Gaillarde au n°3 de l'avenue Roger Roncier, dans la zone de Beauregard, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Enfin, pour vous accompagner dans toutes vos démarches, un site internet avec un espace dédié « mon compte en ligne » sera accessible courant mars, sur ordinateur, tablette et smartphone à l'adresse suivante : www.eau-agglodebrive.toutsurmoneau.fr

Le déploiement de la télérelève

Sur les trois premières années du contrat, SUEZ procèdera au déploiement de la télérelève des compteurs d'eau. Cette opération consistera à venir installer un petit module sur votre compteur, permettant d'envoyer l'index par ondes radio au centre de pilotage du service, en passant par des récepteurs positionnés sur des points hauts.

Cette technologie vous permettra à terme de bénéficier d'un suivi de vos consommations en temps réel, via le site internet, et d'une facturation de vos consommations réelles et non plus estimées.

Des services complémentaires seront également à votre disposition :

- ✓ Une alerte en cas de dépassement d'un seuil de consommation personnalisable (par mail ou sms),
- ✓ Une alerte en cas de suspicion d'une fuite sur votre réseau interne (par mail, sms ou courrier),
- ✓ Une alerte gel lorsque la température du compteur atteint 3°C (par mail ou sms),

À NOTER

que le module qui sera installé sur votre compteur diffuse des ondes de très faibles puissances (moins de 100 m), comparables à celles d'un boîtier Wi-fi domestique mais sur une durée extrêmement courte (1 seconde par jour seulement)

Le stade Georges Auger

mis à l'honneur dans le magazine du District de la Corrèze

UN STADE – UN NOM



Parc des sports Georges Auger
Saint Pantaléon de Larche

A St Pantaléon de Larche, une jolie commune corrézienne sur les bords de la Vézère, le sport est chez lui avec ses 1.500 licenciés qui pratiquent leur loisir sportif dans un cadre bucolique.

La Commune, dotée d'un réel dynamisme et soucieuse de répondre à la diversité des attentes du mouvement sportif, a contribué depuis de nombreuses années à la promotion du sport en gratifiant ses habitants d'infrastructures de qualité, participant ainsi au développement de la pratique sportive dans une perspective de promotion individuelle et collective où la compétition côtoie le loisir et le collectif se frotte à l'individuel.

Georges AUGER, Maire de la Commune fut, dès les années 1977, un novateur de cette politique d'investissement et c'est en considération de son œuvre que depuis 2002 le Parc des Sports porte son nom.

Georges AUGER, né le 8 novembre 1929 à St Pantaléon de Larche, est décédé le 22 avril 2001. Très attaché à son terroir, il fut élu Maire de 1977 à 2001. Au-delà de ses fonctions de Magistrat municipal, il a également siégé au Conseil Départemental en qualité de Vice-Président, ainsi qu'au Conseil Régional.



Pendant 24 ans Georges AUGER a été un artisan important pour l'avenir de sa commune. Sous ses mandatures, de nombreux projets sportifs, facteurs de préservation du lien social et d'épanouissement, ont vu le jour.

Aujourd'hui le Parc des Sports, d'une superficie de 8 hectares, bénéficie d'investissements réguliers. Les nombreuses équipes du club de foot de l'ASSP (407 licenciés) peuvent disposer de 5 terrains, (1 terrain d'honneur, 4 terrains d'entraînements munis d'éclairage), avec tribune et vestiaires inaugurés en 1991, un gymnase, restructuré en 2015, une opération réalisée dans une perspective

de développement durable, 3 courts de tennis, un club house, une piste d'athlétisme avec aires de lancers, un boulodrome, un parcours sportif de santé et un parcours d'orientation, des équipements extérieurs en libre accès pour la pratique sportive non encadrée.



Georges AUGER a laissé auprès de tous, le souvenir d'un homme aux idées visionnaires et innovatrices, nanti d'une grande gentillesse, qui se voulait à l'écoute de chacun et qui a su promouvoir les valeurs éducatives du sport.

S. GOUDOUNESQUE

Vaccination grand public organisée par le SDIS à la salle des fêtes le 12 janvier - 112 injections réalisées



Bavard'âge

Ensemble, préservons le lien social

Un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées



Et si je recevais une visite !

Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation.

Nos Associations

> AIPE Association Indépendante de Parents d'Elèves

Président : **Damien BUISSON**
E-mail : aipe.stpan@gmail.com

> AMICALE LAIQUE

Présidente : **Annie LABRUNIE**
Tél. : 05 55 86 86 16 - E-mail : labrunie-annie@orange.fr

> ANACR

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
Présidente : **Marie-Claude LAPACHERIE**
Tél. : 06 76 97 78 16 - E-mail : marie.lapacherie@outlook.fr

> AS SAINT-PANTALEON BASKET

Président : **Jean-Pierre CHAMBODIE**
Tél. : 05 55 85 46 62 / 06 89 81 00 04 - E-mail : jp.chambodie@hotmail.fr

> ASSOCIATION ART'COM (en sommeil)

Président : **Daniel Chassain**
Association des artisans et commerçants

> ATELIER DE MUSIQUES TRADITIONNELLES

Présidente : **Huguette BESANGER JUGLARD**
Tél. : 06 27 87 37 07 / 05 55 86 09 57
E-mail : besangerjuglard.huguette@neuf.fr

> ATHLETISME SAINT-PANTALEON - Organisation du « 10 de St-Pan »

Président : **Jean-François FEUILLADE**
Tél. : 06 09 57 26 92 - E-mail : athletismestpantaleon@gmail.com

> CHŒUR REGIONAL DE LA VEZERE

Présidente : **Bernadette LECAVELIER**
Tél. : 05 55 84 62 11 / 06 03 87 65 29
E-mail : bernadette.lecavelier@laposte.net / chœur-vezere@choeur-vezere.org

> CLUB CYNOPHILE DU PAYS DE BRIVE

Président : **Jean-Pierre MONTEIL**
Tél. : 05 55 84 20 50 / 06 14 64 46 76
E-mail : monteil.christiane@free.fr

> CLUB D'ECHECS DU PAYS DE BRIVE

Président : **Bruno AYMES**
Tél. : 06 01 97 99 57 / 05 55 23 52 91
E-mail : clubcheccspaysdebrive@gmail.com

> COMITE DES FETES

Président : **Jérôme QUINTARD**
Tél. : 06 77 19 53 63 - E-mail : jerome.quintard@numericable.fr

> ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VEZERE CAUSSE

Président : **Amélie CHAUMONT**
Tél. : 06 76 91 59 80
E-mail : emicl19600@hotmail.fr / amelie19@live.fr

> EVASION ARTISTIQUE

Présidente : **Christiane BOURGADE**
Tél. : 06 25 01 52 84 - E-mail : christiane.bourgade@gmail.com
Organise des ateliers et des cours de peintures, sculpture, encadrement.

> F.N.A.C.A.

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie
Président : **Jean-Claude LABRUNIE**
Tél. : 05 55 86 86 16 - E-mail : labrunie-annie@orange.fr

> J.E.M.E. Jeunes Enfants Malgaches à l'Ecole

Président : **Michel FAURE**
Tél. : 06 82 56 79 99 - E-mail : luelliya@gmail.com

> FOOTBALL - ASSP

Président : **Philippe COURNIL**
Tél. : 06 30 80 50 00 - E-mail : philippe.cournil19@gmail.com

IMAGES PLURIELLES <

Président : **Dominique PLAS**
Tél. : 06 20 13 59 40 - E-mail : imagesplurielles@gmail.com
Association culturelle - Résidence d'artistes qui a pour objet d'encourager de favoriser des pratiques artistiques de qualité.

JMF Jeunesse musicales de France <

Présidente : **Marie-Claude CARLES**
Tél. : 05 55 86 85 58 - E-mail : marieclaude.carles@sfr.fr

JUDO <

Président : **Jean BOUYSSOU**
Tél. : 06 63 26 81 37 / 05 55 85 49 37
E-mail : ujbcl9@live.fr / chrystelebouysson@hotmail.com

K'VALKIDS - Poneu club <

Présidente : **Sandrine Da Costa**
E-mail : email : karine.bigeat@orange.fr

LE MESSAGER DU BAS LIMOUSIN - SOCIETE COLOMBOPHILE <

Président : **Michel Alibert**
Tél. : 07 67 25 49 08 - E-mail : michel.alibert19100@gmail.com

LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE <

Présidente : **Jeanine MATHOU**
Tél. : 05 55 85 36 43 / 05 55 86 92 96
E-mail : biblio.stpanlarche@gmail.com
Espace Charles Ceyrac salle Marcelle Delpastre

La bibliothèque municipale recherche des bénévoles qui souhaiteraient s'impliquer dans la vie culturelle locale et qui voudraient faire partager le goût des livres.

LES PASTOUREAUX DU PAYS DE BRIVE - Groupe folklorique <

Présidente : **Huguette BESANGER-JUGLARD**
Tél. : 06 27 87 37 07 - E-mail : besangerjuglard.huguette@neuf.fr

NATURELLEMENT VINS <

Président : **Denis ANGAIS**
Tél. : 06 71 83 31 52
E-mail : contact@naturellement-vins.com / d.angais@wanadoo.fr

PANTA GYM <

Présidente : **Annabelle BOUDY**
Tél. : 05 55 87 31 13
E-mail : pantagym@hotmail.fr / olivier.boudy0149@orange.fr

PETANQUE <

Présidente : **Jérôme ALIBERT**
E-mail : petanquestpan@gmail.com / j.alibert@wanadoo.fr

SOCIETE DE CHASSE <

Président : **Bernard LACHAUD**
Tél. : 05 55 85 36 32 / 06 79 70 53 79

SOUVENIRS D'ANTAN <

Présidente : **Marie Madeleine JAUBERT**
Tél. : 05 55 86 84 91 / 06 86 58 41 95
E-mail : desbordes.yvette@orange.fr
Animation Mémoire du club, séances de gymnastique douce, équilibre et volontaire

TAP'S IN ST PANT <

Présidente : **Marilyn ROUQUETTE**
Tél. : 06 28 69 55 28 / 05 87 01 17 95 - E-mail : tapsinstpan@sfr.fr

TENNIS CLUB <

Président : **Jean-Claude GUINOT**
Tél. : 05 55 84 82 94
E-mail : tc.saintpantaleon@fft.fr / jeanclaude.guinot@neuf.fr

VTT AVENTURE <

Président : **Pierre Jean MANET**
Tél. : 06 83 7732 48 - E-mail : pierre-jean@manet-chene.fr

ASSP Basket tournoi fluo :

Une première en aquitaine

L'ASSP Basket s'était fait le pari d'organiser un tournoi fluo. C'est maintenant chose faite avec ce pari gagné.

Ce sont 12 équipes de Saint-Pantaléon - Tulle - Limoges - Périgueux et Pompadour qui se sont affrontées en 3 x 3 dans le noir avec tout un dispositif d'accessoires fluo indispensables à la bonne organisation du tournoi. Une idée qui a germé dans la tête du Président Jean-Pierre Chambodie suite à la lecture d'un article sur internet, qui se déroulait à l'île de la réunion. « J'ai pris contact avec la présidente à l'île de la réunion et après plusieurs échanges et conseils nous avons décidé d'organiser cet événement. Je remercie la Municipalité de Saint-Pantaléon qui nous a accompagné dans ce projet ». Une expérience inédite pour les participants, les organisateurs et les spectateurs.



Récompense des 3 équipes jeunes sur le podium

Le nouveau programme du Chœur Régional de la Vézère

Malgré les restrictions et l'incertitude sanitaires, le Chœur Régional de la Vézère relève le défi : entreprendre l'étude d'un nouveau répertoire ET ouvrir ses portes à de nouveaux choristes pour continuer à battre.

Dès la rentrée, le samedi 8 janvier 2022 - 14 h 30 - 19 h et dimanche 9 janvier - 9 h - 12 h 30, nous commençons à travailler les œuvres d'un jeune compositeur contemporain Ola Gjeilo : né en 1978 en Norvège, il vit aux États-Unis. Il est aussi compositeur en résidence pour les Voces8 que beaucoup d'entre nous ont plaisir à retrouver chaque été sur les scènes corréziennes. Il contribue par ses compositions au renouveau de la musique chorale sacrée et compose aussi pour le piano et orchestre d'harmonie.

Œuvre proposée en 2022 : The Sunrise Mass et autres pièces.

La reprise se fera avec quelques petites pièces du compositeur qui seront ajoutées à cette partie principale étudiée par la suite (selon les effectifs) pour un concert en fin d'année 2022, toujours sous la direction

de François Terrieux et toujours à St Pantaléon de Larche (19).

Ola Gjeilo présente ainsi la « Sunrise Mass » : « La raison pour laquelle j'ai utilisé des titres anglais, apparemment sans rapport avec les textes (principalement) latins, pour les mouvements dans ce cadre de la messe a principalement à voir avec l'idée initiale derrière Sunrise Mass. Je voulais que le développement musical de l'œuvre évolue du plus transparent et spatial à quelque chose de complètement terreux et ancré ; de nébuleux et vierge à plus émotionnel et dramatique, et finalement chaleureux et solide - comme une métaphore du développement humain de l'enfant à l'adulte, ou comme un voyage spirituel.

La plupart de mes compositeurs préférés sont des compositeurs de films qui travaillent en Amérique aujourd'hui, et cette pièce est en partie influencée par les films et les musiques de films de ces dernières années que j'aime beaucoup »

Nous comptons sur vous

Pour tous renseignements : 06 03 87 65 29 ou 06 81 94 33 91





Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

Accueil du public :
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h



154, allées des Tilleuls
Bâtiment F - Appartement N° 21
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Nous contacter : **Nadine MARQUES** Coordinatrice



Tél. **05 55 87 81 79** ou **06 47 90 31 53**
instancelarche@bbox.fr

L'Instance de Coordination pour l'Autonomie c'est :

Une association loi 1901 conventionnée par le Conseil Départemental au bénéfice des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap et leurs aidants.

Les missions de L'ICA :

- ★ ACCUEIL ET INFORMATION
- COORDINATION POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DE LA PERSONNE ÂGÉE ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP
- ★ AIDE ADMINISTRATIVE
- VEILLE ET ALERTE
- ★ PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Nos services

Adhésion annuelle à l'ICA



PORTAGE DE REPAS

Les repas sont fabriqués à l'EHPAD d'Objat et servis en liaison froide. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service de portage de repas.

Référents : - Eric LENEVEU
- Marie-Rose FERNANDES

06.86.78.37.03

Pour les communes d'Estivals, Jugeals-Nazareth, Nespouls, Noailles et Turenne merci de contacter le CIAS de Meyssac

☎ 05.55.84.05.05



TRANSPORT A LA CARTE

Cela vous donne le droit à deux trajets aller-retour par mois et par personne avec notre partenaire

Taxi CAPRON : **06.03.28.66.40**

Nos ateliers



ATELIER GYM DOUCE

L'atelier a lieu deux fois par semaine, il est ouvert aux personnes de plus de 60 ans. Cet atelier a un but préventif : vous aider à vous relever en cas de chute, préserver votre mobilité, renforcer vos muscles...



L'ATELIER BIEN-ÊTRE

L'atelier est animé par VINCENT Virginie, esthéticienne de l'association "Rayon de Soleil". Une fois par mois elle vous relaxera et vous détendra grâce à des gommages, soins du visage, soins des mains...



L'ATELIER INFORMATIQUE

En partenariat avec la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche il est possible de suivre des cours informatiques avec AUBAUX Vincent qui vous aidera dans vos besoins et demandes.



BAVARD'ÂGE

Afin de réduire l'isolement des personnes retraitées sur le canton de Saint-Pantaléon-de-Larche, il est créé un réseau de bénévoles. Ce sont des personnes formées, motivées et disponibles qui effectuent des visites au domicile des personnes isolées.

PROGRAMME des manifestations

sous réserves des consignes sanitaires en vigueur
(dates susceptibles de changer)

Agenda 2022

Mars

- **12 mars** - Loto basket à la salle des fêtes
- **19 mars** - Repas moules-frites organisé par le Tennis à la salle des fêtes

Avril

- **3 avril** - Vide grenier dans le bourg de Saint-Pantaléon de Larche
- **9 avril** - Ludigo Basket à l'Espace Vézère-Causse
- **16 avril** - Girly Cup, organisé par le Foot à l'Espace Vézère-Causse
- **23/24 avril** - Salon des Vins - Naturellement Vins à l'Espace Vézère-Causse

Mai

- **1^{er} mai** - Fête de l'ail Nouveau

Juin

- **4 juin** - Théâtre de l'Amicale Laïque à la salle des fêtes
- **25 juin** - Gala de fin d'année des tap's à la salle des fêtes

Juillet

- **3 juillet**
Repas des aînés
à la salle des fêtes



AVRIL / MAI (date non déterminée) journée de nettoyage sur le territoire communal.

Inscription auprès de la mairie à l'adresse mail > mairie.st.pantaleon@orange.fr
ou via le formulaire de contact sur le site de la mairie > <http://www.st-pantaleon-larche.correze.net>

AGENDA